



DIRECTION DES **SPORTS**

MINISTÈRE DES SPORTS

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL APPROFONDI

A I R E S

Mardi 6 décembre 2011



DIRECTION
DES **SPORTS**

LES INTERVENANTS

Direction des sports : la méthode DTA

Sylvie Mouyon-Porte, chef du bureau des fédérations multisports, des activités sportives de nature et des pôles ressources (DSB1)

Services déconcentrés : son application sur le terrain

Rémi Gaspard, direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de l'Île de France



DIRECTION DES SPORTS

Objectifs du ministère des sports

- Adapter l'offre de pratique aux attentes du public et corriger les inégalités d'accès à la pratique

Deux outils

- l'atlas national des équipements sportifs
- une méthodologie des diagnostics territoriaux approfondis (DTA) qui s'appuie au départ sur les expériences du Nord pas de Calais et de l'Île de France enrichies et complétées en 2010/2011 par les expérimentations menées dans 8 autres régions.

DTA : Une démarche d'analyse de l'offre et de la demande sportive sur un territoire

- **Diagnostic** : état des lieux offre / demande sportive puis analyse croisée
- **Territorial** : assistance à un territoire. Cela suppose une rencontre d'intérêts conjoints.
- **Approfondi** : lié à un format, à la fourniture de données, à la finesse de l'analyse

Diagnostic territorial approfondi

Observation

- L'acte d'observation consiste à recueillir des données sur un territoire et les analyser
- Il reste souvent un état des lieux

Diagnostic

- Le diagnostic a vocation à être un outil de transformation sociale en apportant des réponses concrètes à une ou des problématique(s) identifiée(s) localement
- Les conditions dans lesquelles les préconisations sont suivies ont autant d'importance que les conditions de déroulement méthodologique ou le contenu du diagnostic



DIRECTION
DES **SPORTS**

Les différentes étapes d'un DTA

- 1. Les étapes préalables au DTA**
- 2. La réalisation du diagnostic**
- 3. Le suivi post diagnostic**

1- Les étapes préalables

→ A : Repérer le territoire

→ Cibler les territoires prioritaires et le niveau pertinent d'intervention et/ou la problématique

→ B : s'engager dans la démarche

→ Recueillir l'accord du porteur territorial sur les principes de la démarche

→ Choisir la méthode

→ Présenter les rôles de chacun



DIRECTION DES SPORTS

→ le territoire :

- milieu urbain ou rural; sur une région, un département ou une commune, sur une zone définie : agglomération, parc, bassin géographique, pays...

→ La problématique

- l'évaluation d'une politique sportive; la pérennisation d'emplois sportifs; l'analyse de l'offre sportive; le développement de la pratique sportive;
- la détermination d'un équipement sportif (DTA qui soutient la demande de subvention au CNDS).

Deux choix de méthode possible

1- Le service de l'État maître d'œuvre du territoire

→ l'Île de France

La DRJSCS IDF réalise l'étude de l'offre et de la demande

→ Rhône Alpes

La DRJSCS Rhône-Alpes réalise l'étude de l'offre et un prestataire réalise l'étude de la demande

2- Le service de l'État est accompagnateur du maître d'ouvrage

→ le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace, ...

Un prestataire réalise le diagnostic de l'offre et la demande. La DRJSCS assure l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre



DIRECTION DES SPORTS

Quelques exemples de DTA

Région concernée	Objet	Territoire étudié	Thème	Maitre d'œuvre	Maitre d'ouvrage	Durée
Alsace	État et diagnostic de l'emploi sportif pour les sports de nature	Région Alsace	Emploi	Externe (cabinet)	DRJSCS CROS	8 mois
Basse Normandie	Les pratiques de loisirs en particulier sportives des jeunes filles (12-25 ans) en milieu urbain	Quartier CUCS de Caen "la Grace de Dieu"	Pratique féminine Milieu urbain	Externe (labo de fac)	DRJSCS Caen Conseil Rég.	10 mois
Bretagne	Etat des lieux de l'offre et demande du sport fédéré	Région Bretagne	Politique sportive	Externe (CDES Limoges)	DRJSCS	10 mois
Centre	Etat des lieux du champ sportif en vue de construire une politique sportive	Pays de Valencay	Politique sportive	Externe Interne	Pays du Valencay	8 mois
IDF	Analyse quantitative et qualitative de l'offre et de la demande sportive	Courcouronnes	Politique sportive	Interne (1etp 100%)	Courcouronnes	4 mois
Limousin	Développement du sport de nature	Pays Mont et Barrages en Haute Vienne	Sports de nature	Externe (CDES Limoges)	Pays Mont et Barrages en Haute Vienne	10 mois
Nord Pas de Calais	Diversification et développement maîtrisé des sports de nature	Syndicat intercommunal des Dunes de Flandres	Sports de nature	Externe (cabinet) Interne	Syndicat intercommunal des Dunes de Flandres	10 mois
Rhône Alpes	Développement du sport - Equipement	Pays du Beaujolais	Equipement	Externe Interne	Syndicat mixte Pays du Beaujolais	7 mois

1- les étapes préalables

→ C : formaliser la démarche

→ Le cahier des charges

→ La budgétisation du projet

→ La recherche de cofinancements

→ La convention de partenariat

→ D : mettre en place un comité de pilotage

2 – La réalisation du diagnostic

→ A : L'analyse de l'offre

① L'état des lieux quantitatif de l'offre

→ recueil des données disponibles

② L'état des lieux qualitatif de l'offre

→ conduite d'entretiens

→ production d'une synthèse, reprenant également d'autres éléments (fichiers, base de données...)

2 –la réalisation du diagnostic

→ B : La qualification de la demande

→ Les caractéristiques de la population cible

→ Analyse quantitative : à partir de questionnaires

→ Analyse qualitative : à partir d'un guide d'entretien

→ C : l'analyse croisée offre et demande à partir d'une grille d'analyse

→ l'adaptation de la grille d'analyse

→ l'optimisation des outils et données à disposition notamment l'atlas des équipements



DIRECTION
DES **SPORTS**

2 –la réalisation du diagnostic

La grille d'analyse est composée de déterminants :

① Les déterminants de l'offre d'animation

- La diversité des disciplines
- L'équilibre des fonctions d'accueil
- La qualité
- L'accessibilité géographique et physique des structures d'accueil
- La capacité quantitative de l'offre
- La viabilité

2 – La réalisation du diagnostic

② Les déterminants de l'analyse de l'offre d'équipements

- La diversité
- L'équilibre
- L'accessibilité
- La fonctionnalité
- La capacité



DIRECTION DES SPORTS

2 – la réalisation du diagnostic

→ D : L'état des lieux des interventions publiques

→ état des lieux de la politique sportive locale et des projets sportifs territoriaux

→ recensement des politiques sportives des acteurs institutionnels

→ synthèse : point forts - points faibles - opportunités – risques

→ E : produire un diagnostic partagé

→ De la formalisation au diagnostic partagé pour un plan d'action concerté

3 – Les suites du DTA

→ A : Le suivi du plan d'action

→ déterminer les priorités à donner aux actions qui émergent

→ créer les conditions pour un accompagnement et une mobilisation des acteurs

→ B : L'évaluation permet de :

→ vérifier la mise en œuvre du plan d'action

→ mesurer les effets du DTA sur le territoire (décloisonnement , partenariat)

En conclusion ...

Le DTA est un outil d'aide à la décision

➔ Il permet :

- la mise en œuvre de compétences variées
- une implication des partenaires à tous les niveaux

➔ Il est nécessaire de

- fonctionner en réseau en s'appuyant notamment sur les pôles ressources nationaux du ministère des sports «sport et handicaps - sport de nature- sport éducation mixités citoyenneté – sport santé et les territoires expérimentaux



DIRECTION DES SPORTS

- **Merci de votre attention**